



RESERVATION DES NOMS DE DOMAINE INTERNET EN .ASIA

Suite à l'annonce de la mise en place d'une nouvelle extension géographique en matière de noms de domaine Internet, le registre asiatique du .asia a défini un calendrier de réservation.

La procédure est complexe et se déroule en plusieurs étapes, étalées dans le temps, selon un calendrier très strict que nous détaillons ci-dessous. En effet, plusieurs périodes vont se succéder jusqu'à l'ouverture totale du .asia prévue en Février et Mars 2008.

Pour les titulaires de marques enregistrées, quelque soit le pays d'enregistrement, **dont les marques sont antérieures au 16 mars 2004**, il sera possible de réserver le nom de domaine en .asia de manière prioritaire **à partir du 9 octobre et jusqu'au 30 octobre 2007**.

Ensuite, **pour les marques enregistrées antérieurement au 6 décembre 2006**, la réservation sera possible **du 13 novembre 2007 au 15 janvier 2008** : cette période sera réservée de manière prioritaire aux propriétaires des marques, quelque soit le pays d'enregistrement.

Du 13 novembre 2007 au 15 janvier 2008 : les propriétaires de marques enregistrées antérieurement au 6 décembre 2006 pourront enregistrer leurs noms en y associant des termes génériques par exemple. Le nom de domaine pourra alors ne pas être strictement identique à la marque protégée.

Enfin, en **février 2008 (selon certaines conditions tarifaires particulières) puis en mars 2008 (selon la règle 1^{er} arrivé, 1^{er} servi)**, la réservation sera ouverte à tous ceux qui sont éligibles au .asia.

En effet, nous rappelons que la réservation du nom de domaine en .asia implique une habilitation dans l'un des 73 pays de la zone asiatique définis par l'ICANN.

Pour cela, il suffit qu'un contact lors de la réservation du nom de domaine soit installé dans l'un des 73 pays de la communauté DotAsia.

(Propriétaire, contact administratif, contact technique ou contact de facturation)

Cela signifie que l'habilitation exigée n'est pas uniquement une présence locale du titulaire mais peut aussi être satisfaite par la présence d'une filiale, d'un agent commercial ou d'un distributeur.

De plus, pour tous nos clients qui souhaiteraient obtenir un contact local et fiable, notre prestataire proposera des contacts sur place qui seront habilités par le registre du .asia.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur cette extension géographique et pré-réserver dès maintenant votre nom de domaine .asia, n'hésitez pas à nous contacter.

*Stéphanie DEVYVER
Juriste en propriété intellectuelle*